

Dans notre édition de fin de semaine UN DOSSIER SPECIAL

1000 quotidien du peuple

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 23 NOVEMBRE 1979 - N° 1 000

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

1 000 Quotidien du Peuple

Nous voici aujourd'hui au numéro 1000 du Quotidien du Peuple. 1000 quotidiens, où nous avons constamment visé l'objectif du départ : être au cœur des luttes, donner aux lecteurs les armes pour le débat d'idées au sein des masses, et rendre compte de leur vie et de leurs préoccupations.

Nous publierons dans notre édition de demain, celle de fin de semaine, un dossier spécial de 4 pages, pour fêter cette étape, symbolique certes, qui est un succès à l'actif de tous les lecteurs pour qui Le Quotidien du Peuple est devenu indispensable.

Alsthom : vote vendredi à Belfort

Comme on pouvait s'y attendre, la direction a accepté les propositions du médiateur désigné par Mattéoli.

Pendant le meeting de mercredi au centre Benoît Frachon, un dirigeant de la CGT a dit aux quelque deux mille travailleurs présents : «Prenez votre temps, réfléchissez bien». Mais sur les moyens mis à la disposition des grévistes, pour mener cette réflexion à bien, l'orateur a été plus vague. D'autant plus qu'au cours même du meeting, l'un des plus brefs, le flou de certaines propositions n'a pas été levé.

A Saint-Ouen, les travailleurs devaient se prononcer ce jeudi sur les dernières concessions de la direction.

LIRE EN PAGE 3

Juge et démocratie

Ce sera le principal thème du XII^e Congrès du Syndicat de la magistrature qui se tiendra ce week-end. Les atteintes aux libertés démocratiques seront au centre des débats.

LIRE EN PAGE 2



Conseil des ministres L'hiver... à la bougie ?

Le Conseil des ministres de mercredi a lancé un appel au «civisme des Français»... pour qu'ils restreignent volontairement leur consommation d'électricité dans la période la plus difficile de l'année. Comme si le gaspillage était la règle dans les familles populaires.

Il a été aussi question d'accélérer le programme électro-nucléaire. Pour tenter de vaincre l'opposition résolue à ces projets, le gouvernement agite une carotte : les habitants situés à proximité d'une centrale verront la facture réduite de 15 %...

LIRE EN PAGE 8

L'Iran refuse tout paiement de son pétrole en dollars



Des centaines de milliers d'Iraniens ont manifesté mercredi contre l'impérialisme américain, brûlant des drapeaux qui symbolisent l'oppression.

LIRE EN PAGE 8

INFORMATIONS GENERALES

les femmes n'ont rien à attendre d'une assemblée à majorité réactionnaire
* on se méfie par un juste droit, on se bat pour le *

CONTRACEPTION-AVORTEMENT
libres et sûres
gratuits

le 24
NOV. à 14h

manifestation nationale unitaire
à Paris
vers l'assemblée

● **Appel du collectif Messin pour la manifestation du 24**

Samedi à Metz, 250 personnes ont manifesté à l'appel du Collectif Messin pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception. Collectif composé des organisations suivantes : le PS, le PSU, la LCR, la CFDT, le MAN, le MFPF, la Ligue des Droits de l'Homme, la FEN, la CSCV, Choisir, le PCRml...

La manifestation s'est rendue à l'hôpital Bon-Secours, CHR de Metz, et a occupé le hall d'entrée jusqu'à ce qu'un responsable de l'hôpital accepte de recevoir une délégation qui lui a remis une lettre rappelant la situation locale en matière d'IVG, énumérant les différentes revendications nationales ainsi que la revendication de la création d'un centre d'orthogénie. La manifestation est repartie en direction du centre ville et s'est terminée Place de l'Hôtel de ville par un appel à la manifestation nationale unitaire du 24 novembre à Paris. A cette occasion, le Collectif organise un départ en bus de Metz. Rendez-vous samedi 8 heures devant la gare de Metz. Participation : 50 F.

Pour tous renseignements : téléphonez au MFPF au 74 63 80.

Correspondant METZ

Suppression de l'amiante dans le métro ?

L'amiante dans le métro. Il y a trois ans, le Collectif intersyndical de sécurité (CFDT-CGT-FEN) du centre universitaire de Jussieu publiait un dossier sur la présence d'amiante dans le métro, présence qui exposait à des risques potentiels les employés de la RATP et les usagers. Ces problèmes liés à l'amiante avaient été soulevés par les syndicats du comité d'entreprise de la RATP au printemps 1976.

Les dangers de l'amiante sont en effet redoutables : cancérigène, l'amiante peut déclencher l'abestose (ou cancer de l'amiante) et cela après plusieurs années.

Elle est utilisée fréquemment dans le bâtiment comme isolant. Dans certains postes de redressement (pour redresser le courant alternatif en continu afin d'alimenter le métro pour la marche des rames), le système de ventilation était entièrement floqué : le puits d'aspiration et la hotte à l'amosite, les parois du poste à la crocidolite (fibre plus cancérigène que les autres fibres d'amiante).

De même pour les postes à haute-tension : celui du Père Lachaise recelait des installations entièrement floquées à la crocidolite. De plus, le flochage datait de 1963 et était très détérioré.

Les postes de ventilation situés dans les tunnels du métro étaient également

recouverts d'amiante. Un procédé de flochage pour insonoriser des voies a été pratiqué en 1967 dans certaines stations ainsi que sur de nouvelles lignes mises en service depuis. Des poussières sont soulevées par le passage des trains et donc respirées par les voyageurs sur les quais.

Voici ce qu'indiquait le Collectif de Jussieu.

La bagarre pour des mesures de sécurité, pour le remplacement de l'amiante commença. Pendant longtemps, la direction de la RATP a fait la sourde oreille aux revendications des travailleurs : «*il n'y a pas de risque*», prétendait-elle, et estimait «*trop chères*» les mesures de remplacement. Quelques mois plus tard, elle était obligée de reconnaître que «*les considérations financières ne sauraient faire obstacle à l'exécution des travaux qui s'avèrent indispensables*». Et pour cause !

A la RATP, après la découverte début 1979 de l'amiante sur les machines «Z», équipant la ligne de Sceaux, les agents chargés de l'entretien des machines s'opposèrent à cette présence. Ils pratiquèrent la grève du zèle, refusant d'intervenir sur les parties dangereuses des machines.

La direction de la RATP a cédé : l'amiante sera éliminée.

Michel BERTEL

XII^e congrès du Syndicat de la magistrature



Une notion dangereuse : le «flagrant délit permanent»

LE JUGE ET LA DEMOCRATIE

Principal thème du congrès

Ce week-end, le Syndicat de la Magistrature tiendra son XII^e congrès à Paris. Au cours d'une conférence de presse, mercredi, Michel Marcus, secrétaire général du Syndicat, en a détaillé l'ordre du jour : à partir du thème «le juge et la démocratie» c'est surtout la dégradation générale des libertés

qui sera étudiée. Mainmise de l'exécutif sur le judiciaire et dégradation des droits dans la justice quotidienne donneront lieu également à un travail en commissions. La conférence de presse fut par ailleurs l'occasion d'évoquer l'affaire Boulin et les conditions de l'arrestation de Mesrine.

Pourquoi choisir le thème «le juge et la démocratie ?» Pour le Syndicat de la Magistrature, le processus de dégradation des libertés s'est accéléré ces dernières années ; sur le plan juridique, cela s'est traduit par l'apparition de quatre notions nouvelles.

d'extrême-droite genre «légitime défense» ou «honneur et police».

LE FLAGRANT DELIT PERMANENT

Apparue l'an dernier pendant l'affaire Empain, une autre notion ne manque pas d'inquiéter, celle de «flagrant délit permanent». Grâce à elle, des lois repoussées par le Conseil constitutionnel (après avoir été votées par l'Assemblée) sont entrées en pratique telle que la fouille des véhicules.

Plus généralement, c'est toute la procédure de flagrant délit que remet en cause le SM, qui observe au passage qu'elle est surtout en vigueur à Paris. Jugements scandaleux comme celui rendu après la manifestation du 23 mars, réduction des droits de l'inculpé par l'absence d'information contradictoire : il faut la suppression de cette procédure, d'autres formules existantes pouvant la remplacer. Quant à l'argument de Peyrefitte selon lequel cette procédure permet à de petits délinquants de ne pas moisir en détention préventive, il ne saurait convaincre : rien n'oblige un juge d'instruction à prononcer automatiquement une mise en détention.

«CRIME ODIEUX», DISCOURS SUR LA «SECURITE»

Qu'il s'agisse du débat sur la peine de mort, ou des récentes extraditions de Piperno et Pace, une idée revient souvent, explicitement ou non celle de «crime odieux». Dépouillée de toute base juridique elle n'en sert pas moins à

justifier des décisions révoltantes : ainsi, dans l'extradition de Piperno et Pace, sans même parler de la minceur des dossiers, elle permet d'escamoter le caractère politique de l'affaire.

Enfin, quatrième notion dangereuse relevée par le SM et qui recouvre un peu toutes les autres : le discours permanent sur la «sécurité». La conséquence pratique qu'en tire en effet le pouvoir, c'est la nécessité de sacrifier certaines libertés pour sauvegarder la «sécurité», notamment celle de l'état.

Ainsi, selon le SM on assiste à l'inquiétante apparition d'un nouvel état de droit qui restreint gravement le libéralisme affiché des principes juridiques actuels.

L'EXECUTIF ET LE JUDICIAIRE. L'AFFAIRE BOULIN

D'un récent colloque organisé avec des magistrats de plusieurs pays européens le SM a retiré l'idée que la situation des magistrats français est relativement «préhistorique» en ce qui concerne leur prétendue indépendance. Qu'il s'agisse de l'attribution des dossiers aux juges d'instruction, de la plupart des spécialisations, de l'organisation des chambres correctionnelles, ce ne sont pas des critères objectifs qui décident mais la «cuisine interne». Il y a un an à Béthune une chambre dont la jurisprudence en matière de droit du travail ne plaisait pas (elle avait par exemple condamné un patron, Leleu) a été démantelée par le président, seul maître des affectations.

Que l'exécutif (le minis-

tère de la justice) intervienne par l'intermédiaire du Parquet dans les affaires délicates, c'est une évidence. A cet égard, le communiqué de Peyrefitte à propos des accusations lancées par Boulin est bien discret. Et pourtant ! Après qu'un président de chambre d'accusation ait saisi le juge Van Ruymbeke de l'affaire Tournet-Boulin en mars 1979 (pourquoi à ce moment-là ? Elle traînait depuis quatre ans...) le parquet général a reçu de droit les rapports du juge puisqu'il s'agissait d'une «affaire signalée» (portant une pastille rouge...) La direction des affaires criminelles au ministère en a reçu des doubles. Peyrefitte était donc au courant. Pourquoi n'en a-t-il pas parlé, pourquoi n'a-t-il pas donné les dates de ces rapports ? Demande le SM qui observe en suite que l'enquête sur la violation de l'instruction a été faite à moitié. Le procureur de Paris (pourquoi lui, au fait, l'instruction se menant à Caen ?) a convoqué Tournet et le juge d'instruction, dit le Procureur. Alors ? Pourquoi n'avoir pas convoqué aussi Peyrefitte ?

Lutter contre l'arbitraire, contre les pressions diverses (et pas nécessairement directes), sur les magistrats, cela fera l'objet de propositions précises au congrès. Avec comme «gros morceau» le nouveau statut de la magistrature, dirigé contre les jeunes magistrats et visant à terme à obtenir des «juges aux ordres». Il s'agira de déterminer quelles seront les suites à donner à la journée de grève appelée par le SM, il y a quelques jours.

Claude ANCHER

ALSTHOM

BELFORT : VENDREDI, LES GREVISTES SONT APPELES A SE PRONONCER SUR LA POURSUITE DU MOUVEMENT

Très tôt, mardi matin, le préfet rendait publiques les recommandations du médiateur désigné 8 jours plus tôt par Matteoli (voir notre dernière édition).

Comme on pouvait s'y attendre, la direction les acceptait après avoir osé affirmer que cela lui demandait un «effort surhumain» (sic).

La surprise mercredi, ce n'était pas l'attitude de la direction mais celle de l'Intersyndicale. On a en effet assisté au centre Benoît Frachon, à un des meetings les plus brefs depuis cinquante-huit jours que dure la grève, au moment où nombre de grévistes affirment que le mouvement tire à sa fin.

Devant 1 500 travailleurs environ, Joël Niess, responsable de l'UGI-CGT et de la section du PCF prend la parole au nom de l'intersyndicale.

On ne s'étonnera pas qu'il ne souffle mot du prétendu complot qui agitaient encore tellement son parti la veille, *L'Humanité* des jours affirmant que : «grâce à la CGT celui-ci a été désamorcé». On a eu chaud ! Non, Niess ne parle que des recommandations du médiateur.

«L'intersyndicale n'a pas

porté d'appréciation d'emblée sur ces propositions» explique-t-il.

Non sans raison, il faut remarquer que la direction a marqué un recul.

Mais pourquoi l'intersyndicale ne dresse-t-elle pas une analyse claire de ces «recommandations ?»

«C'est que», dit-il, «quelques points restent à éclaircir».

Par exemple ces concessions patronales sont-elles applicables à Saint-Florent et à Marseille qui appartiennent à la même divi-

sion que Belfort et qui sont en lutte, également depuis de nombreuses semaines ? Autre demande de précision : la direction s'engage-t-elle à ce qu'il n'y ait aucune poursuite consécutive à ce conflit en général, plutôt qu'aucune poursuite pour fait de grève ?

Pour obtenir ces précisions, une réunion avec la direction se tient d'ailleurs en même temps que le meeting.

On passe alors à la lecture des propositions patronales. Des grévistes réagissent par des sifflets à la lecture de certaines d'entre-elles, telle que cette prime de 10 F mensuelle pour certaines tranches de salaires, ou ce cinquième jour de congés, en cas de mariage.

Reprenant la parole, Niess insiste : «Il ne s'agit pas d'aller à la précipitation... à une décision hâtive».

Il aurait peur que ces propositions soient massivement repoussées, qu'il ne dirait pas autre chose...

«BIEN MESURER»

Avec bon sens, l'orateur demande alors aux grévistes :

1) de «bien mesurer ce nouveau recul de la direction».

— 2) de : «Bien mesurer le rapport de forces».

— 3) de : «bien percevoir la nature de la CGE»

— 4) de : «bien analyser le rôle des moyens d'information»

— 5) de : «bien apprécier le poids de l'opinion publique».

Niess s'en tient à cette recommandation. A aucun moment, il ne suggère que toutes les difficultés qu'il évoque à demi-mot sont peut-être surmontables...

Avant de clore un des meetings les plus brefs de la lutte, il insiste encore :

«Demain à 15 heures, il y aura un nouveau meeting, d'ici là, discutez entre vous, donnez votre opinion, nous avons besoin de votre avis. Quant tout sera éclairci, nous déciderons».

LES PEUGEOT-SOCHAUX A FOND AVEC LES ALSTHOMIENS

Les grévistes ne sont pas si isolés que certains le disent. La collecte de vendredi dernier, malgré les manœuvres de Peugeot, qui avait détourné les bus, n'a-t-elle pas rapporté à Sochaux 4,8 millions de francs, soit 2,1 millions de plus que la fois précédente ?

rons par consultation démocratique. Prenez votre temps, réfléchissez bien». Une dizaine de travailleurs se lèvent, la grande masse

des autres, visiblement mal à l'aise, ne bouge pas. Tout le monde reste sur sa faim. Quand la foule des grévistes quitte la salle, un gars des piquets va voir Niess et s'inquiète : «Si aucune structure n'est prévue pour recueillir le point de vue des grévistes, comment dire que ce laps de temps qui nous est laissé pour réfléchir est démocratique ?»

«Mais vous avez les syndicats pour cela», répond le responsable des cadres CGT, oubliant qu'à peine 15% des 7300 salariés de l'Alsthom Atlantique-Belfort sont syndiqués.

A la sortie du centre Benoît Frachon, un militant fait remarquer : «S'ils voulaient laisser pourrir la grève, en laissant chaque gars isolé et sans perspective, ils ne s'y prendraient pas autrement».

François MARCHADIER

Les principales recommandations du chargé de mission

REVENDEICATIONS INITIALES	PROPOSITIONS DE L'INTERSYNDICALE AU VOTE PREDECENT	PROPOSITIONS DE MATTEOLI
— 3000 francs minimum base 40 heures	— 2760 F minimum base 40 heures	— 2650 francs minimum
— 13 ^e mois tout de suite	— 70% du 13 ^e mois en 1979	— 13 ^e mois progressivement en 4 ans
— 300 francs pour tous	— 85% du 13 ^e mois en 1980	— 50 francs pour tous
	— 100% du 13 ^e mois en 1981	— prime exceptionnelle de 300 F à la reprise
	— 70 F pour tous.	— congé d'ancienneté supplémentaire
	— 4 jours de congé pour 25 ans d'indemnité	— aucune sanction pour fait de grève.

UN INTENSE DEBAT SUR L'OPPORTUNITE DE POURSUIVRE LE MOUVEMENT

Les grévistes des piquets les plus déterminés s'interrogent sur l'attitude à adopter face à la tactique de la direction CGT.

Dans l'ensemble, ils s'accordent à penser que l'Alsthom a dû reculer, malgré son arrogance d'il y a quelques semaines. Quelques uns s'interrogent : «Que faudrait-il pour la faire céder d'avantage ?», et d'abord : «Est-ce possible ?».

D'autres se prononcent plus nettement pour appe-

ler à la poursuite du mouvement si certaines conditions sont remplies. «Ceci dit, ajoutait l'un d'entre eux, ça me gênerait qu'on appelle à la continuation et que l'on ne soit pas suivi par la majorité, alors que jusqu'à présent nous étions les plus représentatifs». Parmi ces conditions à remplir pour poursuivre, affirme une employée «il faudrait, que nous soyons sûrs qu'il y aura encore plus de monde aux piquets». Des militants insistent sur la nécessité de

durcir la lutte, si la grève est reconduite, en multipliant les actions «coup de poing» qui font économiquement mal au patronat.

Par ailleurs, face à une campagne débutant dans la presse locale, d'autres font observer qu'il faut resserrer les liens avec les travailleurs de la région et la population afin de couper court aux ragots colportés contre la grève et les grévistes.

François MARCHADIER

SAINT-OUEN : NOUVELLE REUNION AVEC LA DIRECTION MERCREDI APRES-MIDI

Les grévistes d'Alsthom-Unelec réunis en assemblée générale jeudi matin ont pu entendre les résultats de la réunion syndicats-direction de mercredi en soirée. Ce qui a été obtenu :

Premièrement, à la place de la réduction d'horaire d'une demi-heure au premier mai 1980, la direction «accorde» trois ponts payés par an (moyenne des ponts sur une année : 3 à 4). En fait, la direction n'a accordé ces ponts qu'en exigeant qu'ils soient récupérés à raison de six minutes par jour (pour faire accepter ceci, la direction a refusé ce qui avait été accordé au départ, à savoir une réduction d'horaire de six minutes par jour).

Deuxièmement, au lieu des 27 francs payés jusqu'ici, la direction paiera 50 F par mois équivalents à une prime de transport, cette somme est basée sur le prix de la carte hebdomadaire de

transport (11,50 F x 4 semaines environ) et non sur le prix de la carte orange plus cher et plus avantageuse. En outre, comme le faisaient remarquer les travailleurs, la direction ne tient pas compte des zones.

Troisièmement, pour les qualifications de OS 1 à techniciens, les travailleurs qui touchent dans chacune de ces qualifications le taux minimum, passeront au taux au-dessus. Des ouvriers faisaient remarquer qu'il fallait être très prudents sur ce point qui rapportera quelques milliers de francs. Des travailleurs faisaient ainsi remarquer qu'un certain nombre d'entre eux - combien ? telle est la question - ne sont plus dans la catégorie mini après trois mois d'embauche (et beaucoup de travailleurs évidemment ont été embauchés depuis beaucoup plus longtemps).

Quatrièmement, la prime

de fin d'année équivalente à 75 % du salaire jusqu'ici est portée à 84 % à la fin de cette année et à 94 % l'année prochaine. Des travailleurs faisaient remarquer qu'il ne s'agissait pas de toute façon d'un 13^e mois puisque jusqu'à 15 % de la somme peut être toujours retirée comme cela a été le cas jusqu'ici avec cette prime. Et ceci en fonction de différents motifs : absences «non justifiées» selon la direction (même avec des excuses). Ainsi, un seul pont non récupéré dans une année enlevait jusqu'ici et cesera toujours le cas 5 % de la prime versée annuellement.

Cinquième point : il faut souligner qu'aucun jour de grève n'est payé.

MERCREDI...

Les grévistes présents à l'assemblée générale du matin à la Chaudronnerie

— au nombre d'une centaine — ont défilé après dans les ateliers de l'usine. Cette initiative était positive dans la mesure où elle a tout de même permis — ce n'était pas gagné d'avance — aux grévistes de rester un moment supplémentaire dans l'usine. La direction compte bien rapidement, d'une manière ou d'une autre, faire redémarrer la production. Les grévistes présents, qui ont voté à la quasi unanimité, et dans l'enthousiasme malgré tout, cette décision de manifester dans les locaux, ont bien en tête que tout se joue dans l'usine, dans les ateliers, eux qui, mardi encore, faut-il le rappeler, empêchaient toute sortie et entrée de matériel. Décision qu'ils avaient prise majoritairement dès lundi matin et que certains hauts responsables syndicaux refusent dorénavant de soutenir. Mercredi matin encore,

non contents d'avoir supprimé le soutien (avec tout ce que cela veut dire) de leur organisation aux piquets devant les portes, certains responsables syndicaux tentaient d'orienter la combativité encore bien présente des travailleurs uniquement vers des actions extérieures à l'usine. Ce qui n'était pas, là encore, le moyen le plus adéquat de préparer dans de bonnes conditions la nouvelle entrevue avec la direction qui devait se dérouler l'après-midi. «Actions extérieures» étant d'ailleurs un bien grand mot puisque la proposition essentielle — faite par un responsable cégétiste — sera de se rendre gare St-Lazare sans autre précision, où une délégation de travailleurs de Belfort, parait-il présente à Paris, faisait une collecte auprès des usagers. Et ce n'est que parce que plusieurs travailleurs et délégués

syndicaux interviendront en ce sens que la matinée s'achèvera sur une action concrète dans l'usine, les grévistes pourront parcourir les ateliers aux cris de «300 F pour tous !». Tel, pour ne citer qu'un exemple, ce militant CGT présent à la tribune qui rappellera fort à propos «qu'il fallait discuter de comment maintenir la pression avant tout» avant la réunion de l'après-midi avec le patron. Cette mise au point était faite alors que le principal responsable CFDT s'éternisait comme à plaisir à commenter lyriquement les résultats, pourtant quasiment nuls, de l'entrevue de la veille avec la direction : seule une vague proposition de réduire les horaires de six minutes par jour, pour le 1^{er} mai 1980 avait été faite, comme nous l'indiquions dans notre édition datée de jeudi.

Richard FEUILLET

Maternité Baudelocque

Rien de nouveau
mais elle rouvre
ses portes

La maternité Baudelocque a rouvert ses portes mercredi 21 novembre. Elle était restée fermée deux mois. Le 24 septembre, après la découverte de trois nouveaux cas « d'entérocolite ulcéro-nécrosante », la direction de l'Assistance publique avait cette fois-ci pris la décision de fermer temporairement la maternité Baudelocque et de procéder à une désinfection totale des différents services, et surtout de mener une enquête approfondie pour déterminer la cause de cette épidémie d'entéro-colite. Rappelons qu'en une année, ce sont trente deux enfants, dont un qui en est mort, qui ont été frappés par cette maladie.

La désinfection a été

opérée, des travaux ont été effectués pour mieux séparer les zones de traitement de celles où sont stockés le linge et les déchets, les équipements de stérilisation ont été modernisés... mais l'origine et les causes de l'entéro-colite n'ont toujours pas été cernées !

Certaines hypothèses n'ont pas été vérifiées, d'autres sont apparues. Pourtant, la maternité accueillera de nouveau des centaines de parturientes ! Ce qui est, semble-t-il, aller un peu vite en besogne... Une enquête épidémiologique (étude de l'épidémie) va être menée pour tenter d'expliquer le nombre élevé de cas de cette maladie à la maternité Baudelocque.

COMMUNIQUÉ

● Boycott des jeux
olympiques de Moscou
samedi 24 réunion
nationale du COBOM

Arrestations, condamnations, la répression continue contre les opposants soviétiques. Dans ces conditions, faut-il participer aux jeux Olympiques de Moscou et cautionner l'opération de prestige du Kremlin ? Le COBOM (Comité pour le boycott des Olympiades de Moscou) considère le boycott comme le seul mot d'ordre clair susceptible de développer une solidarité concrète avec les victimes de la répression, de susciter des discussions sur les pays de l'Est et de lancer le débat parmi les sportifs et les journalistes. Le COBOM organise une réunion nationale le 24 novembre à 14 heures et le 25 novembre à 9 h 30, au CICP, 14 rue de Nanteuil, Paris 15^e.

Questions abordées : bilan d'activité, quel type de campagne, quelles initiatives ?

Des commissions sont prévues :

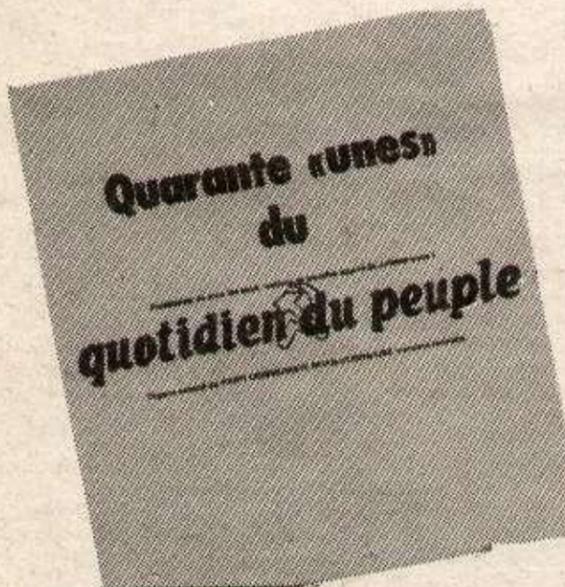
— un regard sur la dissidence avec Victor Fainberg, représentant à l'étranger des syndicats d'Union Soviétique,

— les femmes en URSS, les femmes et le sport.

— l'Olympisme.

Pour toutes précisions sur cette coordination nationale, téléphoner au siège du COBOM

14 rue de Nanteuil, Paris 15^e, tel. 531 43 38 le vendredi 23 novembre au soir.

COMMANDEZ LE COFFRET
DES QUARANTE «UNES» DU QdP

Passez vos commandes au
Quotidien du Peuple
Prix : 50 francs + port

LUTTES OUVRIERES

Rhône-Poulenc à Pont-de-Claix

1180 TRAVAILLEURS CONTRE 563
ONT VOTE LA FIN DE LA GREVE

En début de semaine, un protocole était signé, correspondant globalement à une augmentation de 3% des salaires, c'est-à-dire 60 F minimum d'augmentation, avec révision de la grille, prime de redémarrage de 500 F et prime de générateur portée de 12 F à 22 F pour l'atelier CO à l'origine de la grève. Pourtant ces propositions étaient présentées comme largement supérieures à celles d'il y a quinze jours, que les syndicats avaient reçues comme une « provocation de la direction ».

Mardi matin, la CGT et la CFDT, dans un tract intitulé « Encore un recul de la direction », appelaient les travailleurs à se prononcer sur la signature de l'accord et la poursuite de

la grève. Ainsi mercredi, après près de cinq semaines de grève, les 2 500 travailleurs de Rhône-Poulenc sont retournés dans l'usine avec, à leur tête, les gars de l'atelier CO à l'origine du mouvement. Cependant les travailleurs de Rhône-Poulenc s'accordent pour considérer ces résultats comme assez minces au vu de l'importance de cette grève sans précédent à Pont-de-Claix. Des questions se posent : pourquoi cette hâte du vote de mardi, sans que de réels débats puissent avoir lieu, alors qu'on n'était pas à un jour près ? Pourquoi ce changement d'appréciation des syndicats ? Mais nous reviendrons sur cette lutte. Mercredi, la CFDT dans un tract intitulé « La parole est

aux travailleurs » déclarait notamment : « Lundi, la négociation avec la direction a abouti à des promesses que nous jugeons, pour la CFDT, premièrement largement insuffisantes au niveau des salaires, deuxièmement dangereuses sur la répression. La CFDT vous informe qu'elle ne signera pas le protocole proposé si la phrase suivante demeure : « En ce qui concerne les faits présumés délictueux, la direction ne prendra pas de sanctions majeures sauf si la justice en constatait pénalement la réalité. » Il n'est pas acceptable en effet qu'une organisation syndicale, qui a pour but de défendre les travailleurs, signe un protocole qui prévoit des sanctions, y compris les plus graves :

la direction a été claire, elle a parlé de licenciements. D'autre part, la section CFDT, après discussion avec ses adhérents, estime que les résultats acquis sont notablement insuffisants.

La CFDT conclut : « Hier 563 travailleurs ont manifesté leur détermination pour continuer. La CFDT est solidaire de ces camarades qui pensent que la direction peut et doit aller plus loin. En tout état de cause, la CFDT appelle les travailleurs à discuter atelier par atelier des formes d'action les plus propices à faire aboutir les revendications qui demeurent. »

CORRESPONDANT

COMMUNIQUÉ

LYON : CRS CONTRE CHOMEURS

Lundi 19 novembre le comité de chômeurs et de lutte pour l'emploi de Lyon décidait d'intervenir sur l'ANPE de la Presqu'île, rue Grenette, afin de faire entendre ses revendications. Le comité de chômeurs veut s'opposer à une mesure répressive instaurée sur l'ANPE de la Presqu'île seulement et qui est le « sous-pointage ». En effet, les chômeurs en dehors du pointage traditionnel à effectuer tous les quinze jours, doivent faire tamponner leur carte au moins une fois par semaine en passant devant le prospecteur-placier. Si cette démarche n'est pas suivie, les chômeurs se voient

refuser le pointage régulier et par voie de conséquence risque de se faire radier du chômage. D'autre part, il existe dans cette ANPE une boîte à suggestions. Le comité de chômeurs et de lutte pour l'emploi pensant que les revendications propres aux chômeurs doivent être connues de toutes et de tous et non du simple directeur, demandait la mise en place du panneau d'information réalisé par le comité. Monsieur Roux, directeur de l'agence, refusait, lors de l'entrevue du matin, de prendre en compte ses deux revendications :

— suppression du double pointage ;

— disposition d'un panneau d'information.

Aussi le comité de chômeurs et de lutte pour l'emploi restait à l'intérieur de l'agence pour discuter avec les chômeurs et expliquer les revendications. Dans l'après-midi, le directeur tenta une première fois l'épreuve de force en fermant l'ANPE et faisant sortir les chômeurs par l'issue de secours. Visiblement, il voulait isoler le comité de chômeurs à l'intérieur pour le faire évacuer par les forces de police. Devant la détermination du comité et des chômeurs qui s'étaient joints à lui, le directeur de l'ANPE

devait rouvrir les portes. Cependant lorsque les membres du comité essayèrent de sortir ils se virent bloqués par des policiers en civil et peu après, les CRS intervenaient et emmenaient la plupart des membres du comité ainsi que des chômeurs et toute personne qui s'élevait contre cette intervention.

A 6 heures 30, les UL-CFDT et CGT intervenaient auprès du préfet de police pour demander le relâchement immédiat des personnes interpellées.

Communiqué du
Comité de chômeurs
et de lutte pour l'emploi

● La détérioration
de l'emploi dans
Nord-Pas-de-Calais

L'observatoire économique de la région Nord-Pas-de-Calais note une baisse des emplois au cours de l'année 1978 : 9 000 emplois ont été supprimés au cours de l'année écoulée, et 31 000 depuis le début de 1974. Depuis 1974, 22 000 emplois industriels ont été supprimés. Outre les industries très représentées dans la région (sidérurgie, matériaux de construction, verre, papier-carton) les branches les

plus touchées sont le bâtiment et les travaux publics, qui connaissent une régression plus sensible qu'au niveau national. Les zones minières (Lens et Douai) sont les plus touchées, la réduction de l'activité minière affectant l'ensemble des industries en amont et en aval.

● Barrot propose :
Sécurité Sociale
supprimée
aux chômeurs non
indemnisés

Il y a quelques semaines, un certain Barjeot établissait un rapport sur la Sécurité Sociale dans lequel il s'agissait de supprimer l'assurance maladie aux chômeurs qui ne sont pas indemnisés.

Les choses n'ont pas traîné. Dans le cadre du débat sur la Sécurité Sociale qui s'ouvre jeudi soir, Barrot présentera un projet de loi séparant la couverture sociale de l'inscription à l'ANPE. Les chômeurs non indemnisés devraient, pour être pris en charge par la Sécurité Sociale, souscrire à l'assurance personnelle et acquitter une cotisation... Avec quel argent M. Barrot !? Une atteinte, de plus, intolérable aux droits des travailleurs.

Abonnez-vous au Quotidien du Peuple

4 mois 100 F
1 an 350 F
Soutien 600 F
..... F

Nom (en capitale)
Prénom
Ville
Date

A renvoyer : BP 225 - 75 924 Paris cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte n° 668 J.

Débat du Conseil général en Seine-Saint-Denis

LE PCF CRIE HALTE A L'IMMIGRATION

L'immigration, c'était le sujet de la dernière séance du conseil général de la Seine-Saint-Denis. Séance qui méritait attention à double titre : parce que les travailleurs immigrés représentent 16% de la population de Seine-Saint-Denis, et aussi parce que le département est l'un des rares où le PCF est hégémonique. Dans les conseils généraux qu'il dirige, le PCF a instauré la publicité des débats : des délégations de foyers en lutte auraient pu présenter leurs revendications, des travailleurs

En Seine-Saint-Denis, le PCF joue un rôle prépondérant aussi bien dans la gestion des communes que des cantons : il administre 27 des 40 communes les plus importantes, 29 des 40 cantons. Le PCF a donc, pour partie, à répondre de la situation des immigrés. Par l'intermédiaire de ses élus, il est souvent confronté à leurs revendications. Lui qui s'affirme «le parti des travailleurs», il doit les prendre en compte, lui qui est gestionnaire, il doit tenter de les satisfaire. Pourtant, depuis 1976 seulement trois séances du conseil général ont été consacrées à la question...

L'enjeu du débat de mardi était double : préciser la position du conseil à propos des projets de lois Bonnet-Stoléru et fixer les orientations de la politique départementale en ce qui concerne les immigrés.

LE DEROULEMENT DU DEBAT

Le fait d'être publics ne change rien le déroulement des débats du conseil général. Le président du conseil général dirige la séance, fait des remarques à l'occasion, fait voter les délibérations.

Au cours de leurs successives interventions, les conseillers expriment leurs positions sur le rapport établi par le préfet et les différentes propositions de délibération. Ce qui fait l'originalité des débats du conseil Seine-Saint-Denis, c'est évidemment la présence très nettement ma-

ajoritaire du PCF. Le scénario des séances est donc assez simple : longues séries d'attaques contre le préfet et les quelques conseillers de droite suivies d'une très brève délibération du conseil qui reprend la proposition du groupe PCF. Cette fois à la seule intervention embarrassée d'un conseiller de droite en ont succédé 12 du PCF et 3 du PS.

DEFENDRE LES IMMIGRES... MAIS FAIRE EN SORTE QU'ILS NE SOIENT PAS TROP NOMBREUX !

Les conseillers PCF ont tous attaqué la politique raciste du gouvernement. Le conseil général exige «l'abandon de la loi Bonnet-Stoléru contraire à notre constitution». Il demande «l'adoption d'une loi portant statut démocratique de l'immigration». Le PCF demande aussi «des droits démocratiques et des libertés à l'entreprise et à la cité». Quels sont ces droits ? Il ne le précise pas. Pourquoi ne pas parler d'égalité des droits avec ceux des Français ?

Le troisième volet de la délibération, celui sur lequel ont porté l'essentiel des interventions des conseillers PCF, c'est «l'arrêt immédiat de toute immigration dans notre pays et plus particulièrement en Seine-Saint-Denis». Pour Tavernier (La Courneuve), «le gouvernement masque son rôle en accroissant les entrées d'immigrés». Plus que les menaces d'expulsion d'immigrés, c'est le

immigrés auraient pu venir témoigner de leur condition de vie, des associations d'immigrés auraient pu au moins être présentes. A condition d'être au courant. Au moment où les lois Bonnet-Stoléru menacent d'expulsion des centaines de milliers d'immigrés, les conseillers PCF ont passé le plus clair de leurs interventions à redemander «l'arrêt de l'immigration» et une «meilleure répartition de la population immigrée».

passage de leur pourcentage en Seine-Saint-Denis, de 14,5 % à 16 % entre 1975 et 1978, qui inquiète Boursier, le président du groupe du PCF. Il précise que «la présence en trop grand nombre des immigrés pose d'immenses problèmes insolubles et contribue à développer le racisme». Les immigrés qui engendrent le racisme, un raisonnement qui donne froid dans le dos...

Ainsi il y aurait trop d'immigrés en Seine-Saint-Denis, mais aussi surconcentration «dans les villes communistes» volonté du pouvoir de «diriger les flux migratoires vers les communes ouvrières et démocratiques... pour se décharger sur elles de l'accueil de ces travailleurs et de leurs familles». Pourtant dans ces villes le pourcentage moyen n'est guère supérieur à celui du département (en 1975, 16 % contre 14,5 %). Et le PCF de demander «une répartition équitable», «pour alléger les communes les plus touchées». S'agirait-il d'un fléau ?

On aurait pu le croire, mardi, à entendre ces conseillers PCF qui protestaient contre la «non limitation des quotas» qui reprenaient à leur compte le seuil de 15% au-delà duquel les troubles menaçaient, qui refusaient la construction de foyers supplémentaires sur leur territoire de leur canton !

Au-delà de cette séance du conseil général, des questions restent sans réponses : à quoi aboutit la politique qui consiste à refuser l'arrivée de nouveaux immigrés dans les municipalités PCF ? Que signifie le mot d'ordre d'arrêt de l'immigration, sinon la volonté de voir diminuer le nombre de travailleurs immigrés dans notre pays ? Pourquoi ne pas lutter pour que ces derniers aient les mêmes droits que leurs frères de classe français ? Des questions qui demeurent, au-delà de l'opposition répétée du PCF aux lois racistes de Barre-Bonnet-Stoléru.

Didier DELORME

Programme gouvernemental pour les six prochains mois

LE COUP DES PROMESSES, ON CONNAIT !

Selon une pratique désormais bien établie, Giscard a fait connaître mercredi le programme gouvernemental pour les 6 prochains mois. Il l'a fait au travers d'une lettre adressée à son premier ministre, ce qui fait dire aux commentateurs que celui-ci voit son mandat prorogé au moins jusqu'au mois de mai prochain. On notera au passage l'extrême délicatesse de notre président : rédigée et «expédiée» il y a

A n'en point douter, les directives présidentielles ont avant tout une fonction politique. A court terme, en tendant à prouver que Barre restera en poste pour 6 mois encore : c'est évidemment là une riposte aux différentes «affaires» qui ont secoué le personnel gouvernemental ces dernières semaines ; donner son congé à Barre dans la période, c'était en quelque sorte donner raison à ceux qui parlent de «crise de régime», ou de «crise au sein du régime». Giscard ne pouvait pas se le permettre. Plus fondamentalement, la pratique par Giscard qui consiste à fixer tous les 6 mois de «programmes de travail» répond à une préoccupation générale : à un moment où la bourgeoisie donne l'image de sa divi-

sion, il s'agit d'opposer à «la politique», celle des partis ou de l'Assemblée, le «travail» du gouvernement ; il s'agit de montrer qu'il y a d'un côté des politiques qui s'agitent, autour de scandales ou autour de vagues idées, et de l'autre des ministres qui travaillent, pour le bien du pays évidemment. L'histoire du giscardisme est déjà jalonnée de «discours d'orientations», ou de «programmes». Le fait que ces programmes soient effectivement réalisés est secondaire, puisqu'aussi bien c'est avant tout une image destinée à l'opinion publique qu'il s'agit de donner.

Car à lire Giscard, de quoi sera-t-il question dans les 6 mois à venir : des familles, de l'enfance maltraitée, des veuves, des personnes âgées, des

● Radio-Riposte au Sénat

M. Parmantier, sénateur PS de Paris, est poursuivi en justice pour sa participation à l'émission de *Radio-Riposte* du 28 juin, qui avait entraîné notamment l'inculpation de Mitterrand. Les sénateurs ont exigé la fin des poursuites engagées contre leur collègue, et ce jusqu'à la fin de son mandat, en 1986.

L'immunité parlementaire ne pouvant être levée qu'avec l'approbation de la chambre dont l'inculpé est membre, les poursuites contre le sénateur vont donc cesser. Seuls les sénateurs giscardiens ont voté contre l'arrêt des poursuites.

● Suite du conflit Progrès-Dauphiné libéré

Le conflit entre le *Dauphiné libéré* et le *Progrès de Lyon* vient de connaître un rebondissement judiciaire : le *Progrès* devra payer 1 590 000 F à la société qui édite le *Dauphiné Dimanche* et le *Progrès-Dimanche*.

Rappelons qu'à l'origine du conflit, se trouve le rachat par Jean-Charles Lignel, milliardaire socialiste, de la totalité des parts du *Progrès de Lyon*, avec la volonté affichée d'en changer l'orientation. Ce qui entraînait immédiatement des difficultés d'application des accords passés en 1966 entre les deux journaux, et qui portent sur la mise en commun des moyens de production des deux journaux. Le jugement intervenu constitue une des péripéties de cette bataille, qui est sans doute loin d'être terminée.

● Deux lois importantes à l'Assemblée

La conférence des présidents de groupe vient de fixer l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale pour la semaine prochaine. Deux discussions lourdes de conséquences auront lieu. Mardi 27 et mercredi 28, sera discuté le «projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse» (loi Veil). Jeudi 23 s'ouvrira la discussion sur le «projet de loi relatif aux conditions de séjour et de travail des étrangers en France, qui se poursuivra le vendredi 30.

Deux projets qui doivent appeler la riposte de tous ceux qui sont attachés aux libertés.

Rôle du conseil général

Le conseil général est formé de l'ensemble des conseillers généraux, élus directement dans chaque canton. Il gère les affaires du département et notamment vote son budget. La préparation et l'exécution de ses délibérations sont confiées au préfet, nommé par le décret du président de la République. L'action du préfet est contrôlée par la commission départementale, élue dans son sein par le conseil général.

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



«pauvres», de la formation des jeunes, de la violence, de la sécurité, des libertés, de l'emploi, de l'énergie, des matières premières, de l'agriculture, de la mécanique, de la biologie, etc...

De tout en fait ! Il sera aussi question des présidentielles, mais ça, Giscard ne le dit pas. Au fil des mois, tout le monde sera rasé gratis. Décembre, le mois de la famille, des PME, du patrimoine culturel. Janvier, le mois de l'emploi, des conditions de travail, de l'énergie et de l'habitat. Février, les veuves, les banques, les industries agro-alimentaires et l'enfance maltraitée. Mars, avec l'arrivée du printemps, le travail à temps partiel, le travail manuel, l'innovation et l'artisanat. Avril, les premiers beaux jours et l'aménagement des rivières, les administrations, les départements d'outre-mer et l'adoption.

Mai, avec la recherche, le code pénal, l'habitat et l'élevage.

Face à un tel catalogue, deux attitudes sont possibles. On peut, en s'appuyant sur les promesses passées, n'y voir que du vent, de la démagogie, et ne rien en attendre. On peut aussi, au vu des précédentes réformes, s'attendre à ce que toutes ces montagnes n'accouchent que de souris. On peut enfin, malgré le vague des formulations, donner rendez-vous au gouvernement pour le mois de mai. Trois attitudes qui, au fond, reviennent au même.

Le coup des catalogues de promesses, on connaît.

DOCUMENTS

LA VENUE DU SHAH AUX USA

Un risque calculé pris par Carter, selon le *New York Times*

La venue du Shah aux USA est souvent présentée comme une décision « purement humanitaire » de Carter ; dans cette mesure, on présente la réaction du peuple iranien comme irrationnelle et fanatique. C'est bien sûr oublier les crimes du Shah que le peuple iranien entend lui faire payer. Mais il faut aussi savoir que la décision d'accueillir le Shah a été longuement soupesée et discutée par le gouvernement américain. Elle avait de très importantes implications avec les orientations générales de la stratégie internationale de l'impérialisme US. Elle était également liée aux relations que Carter envisageait d'avoir avec le gouvernement Bazargan. Mardi, un article du *New York Times* tentait de faire le point sur cette question. Nous en citons de larges extraits.

« Le 20 octobre, un samedi, à Washington, un câble urgent avait été envoyé à Bruce Laingen, ambassadeur américain à Téhéran lui annonçant que le Président Carter et le

secrétaire d'Etat Vance avaient décidé de permettre à l'ancien Shah d'Iran de passer quelques jours aux USA pour le traitement d'urgence d'un cancer.

La décision avait été prise bien que M. Carter et ses proches conseillers politiques se soient rendus compte depuis des mois que l'accueil du Shah pourrait mettre en danger les citoyens américains à l'ambassade de Téhéran. Un conseiller raconte qu'au cours d'une réunion Carter a demandé : « Et si les Iraniens prennent nos hommes en otages, qu'est-ce que vous me conseillerez de faire ? »

Mais l'administration, soumise depuis des mois à des pressions politiques, a choisi d'agir ainsi, malgré les risques parce qu'elle avait décidé pour des raisons humanitaires et poli-

tiques, qu'il ne pouvait plus être tenu à l'écart du pays. (...)

Depuis huit mois, M. Carter et M. Vance avaient résisté à d'intenses pressions des amis américains du Shah, David Rockefeller, banquier du Shah et Henry Kissinger.

Ils disaient qu'il fallait cesser de traiter l'ancien souverain comme « le Hollandais volant » suivant l'expression de M. Kissinger, qui ne pouvait jamais trouver de port en sécurité.

Le *New York Times* ten-

te de reconstruire l'évolution de la politique de l'administration Carter sur cette question.

« La politique de l'administration à l'égard du Shah et sa propre attitude à l'égard de l'administration étaient équivoques. Bien que le Shah soit décrit habituellement comme un vieil ami des Etats-Unis, les événements et les troubles qui l'ont conduit à partir d'Iran ont laissé des deux côtés des griefs qui n'ont pas été réparés.

L'attitude de Washington à l'égard de la révolution iranienne était également ambiguë. En février, elle avait décidé de ne pas rompre ses relations après que l'Ayatollah Khomeiny soit arrivé au pouvoir. Mais elle n'a pas été capable d'entrer en relations avec le dirigeant religieux : au lieu de cela, elle a concentré son attention sur le gouvernement Bazargan, s'ingérant dans une lutte pour le pouvoir entre les modérés proches de Bazargan et les radicaux de Khomeiny.

La décision d'accueillir le Shah a souligné la capacité de groupes de pression extérieurs à influencer la politique du gouvernement. Pourtant l'ambassade et la CIA avaient averti à plusieurs reprises l'administration de ce que la présence du Shah aux USA donnerait prétexte à une explosion d'anti-américanisme et à une action probable contre l'ambassade. Cependant l'administration n'a pu rester indifférente à l'action des partisans du Shah.

Le *New York Times* explique que pendant des mois, le problème de l'accueil du Shah a fait l'objet de démarches incessantes

de la part de Kissinger et qu'il a été l'objet de nombreuses discussions au sein de l'administration Carter. Quand la décision a été prise Vance estimait avoir reçu du gouvernement Bazargan des assurances sur la sécurité de l'ambassade.

« L'impression de certains officiels impliqués dans cette affaire était que la mort du Shah n'était qu'une question de jours, mais ce calcul, leur calcul sur l'impact politique de cette décision en Iran, s'est révélé faux.

Pendant l'été, l'ambassade avait reçu un renfort avec des portes blindées et un contingent supplémentaire de marines. Leur mission était de tenir jusqu'à ce que la police iranienne puisse intervenir, de détruire le code secret et d'autres installations.

(...) M. Bazargan et le Dr Yazdi quitteront le 31 octobre Téhéran pour assister à la célébration de l'anniversaire de la révolution algérienne. L'ambassadeur Laingen avait combiné un rendez-vous entre eux et Brzezinski conseiller pour la sécurité nationale de M. Carter. Mais le Dr Yazdi n'en avait pas parlé à l'Ayatollah Khomeiny ; quand cette rencontre fut révélée en Iran, elle fut utilisée par les radicaux comme un prétexte supplémentaire pour renverser le gouvernement Bazargan (...)

Alors les officiels disaient qu'ils avaient confiance dans l'influence du Dr Yazdi qui s'était interposé pour libérer l'ambassade lors de sa première occupation le 14 février.

Article de Bernard GWERTZMAN traduction QDP

LA REVOLUTION IRANIENNE ET LES PALESTINIENS

Interview d'Abu Jihad

Vers la mi-octobre, le responsable militaire du Fatah, Khalil Wazir (Abu Jihad) a fait en Iran une visite importante, dans le but d'apaiser le différend qui semblait surgir entre le régime Khomeiny et les Etats arabes du Golfe. A son retour à Beyrouth, il a accordé à H. Cobban une interview où il expose les résultats de cette visite, et aborde la question du développement de la situation au Sud-Liban, des ouvertures de l'OLP en direction de l'opinion publi-

que américaine et de la stratégie globale de l'OLP.

Cette interview, rapportée par *Middle East International* (9/11/1979) nous paraît utile comme correctif de la manière dont sont généralement rapportés dans la presse occidentale les faits relatifs à l'Iran - sans référence sérieuse à la situation antérieure, et aux efforts de certains pour la rétablir sous une forme ou une autre, à leur profit.

En ce qui concerne les liens entre les feddayin palestiniens et le régime révolutionnaire d'Iran, Abu Jihad déclara qu'ils ont une base objective : l'opposition à la politique américaine et à l'agression israélienne.

Quant aux moyens par lesquels le régime iranien peut aider les Palestiniens, il distingua entre le soutien politique et un soutien « non politique » sous de multiples formes. Par exemple, par la « collaboration pour résoudre les problèmes qui peuvent se poser au Sud-Liban, y compris par l'envoi de délégation iraniennes pour nous aider dans nos relations avec les frères shi'ites du Sud, et pour apaiser les disputes qui peuvent naître dans la région ».

Abu Jihad admit que la poursuite des opérations israéliennes sur le Sud-Liban depuis le début de l'année a créé « des sentiments d'amertume parmi la population » dont la majorité est, comme en Iran, Shi'ite (...)

Le leader du Fatah souligna que les Israéliens se sont efforcés de dresser

les villageois du Sud-Liban contre les Palestiniens. « Dans certains cas, il y a des parvenus. Dans d'autres, non. Mais, à travers notre travail politique dans les milieux shi'ites et grâce aux visites dans ces villages de certains Iraniens — comme Hussein Khomeiny, le petit-fils de l'Ayatollah — nous avons pu resserrer les liens et la confiance entre les Palestiniens et les habitants du Sud. »

A propos des dissensions entre l'Iran et ses voisins du Golfe, Abu Jihad a nié que la racine en soit dans des oppositions religieuses entre Shi'ites et Sunnites. « La cause est claire : elle est dans la tentative de créer des problèmes entre l'Iran et les pays du Golfe, tentative à laquelle les USA ne sont pas étrangers. Les Américains ne souhaitent évidemment pas voir un rapprochement entre la situation « radicale » de l'Iran et celle qui existe dans le Golfe. » Il accusa les Américains de semer des troubles dans les Etats du Golfe pour « avoir un prétexte à la présence de leur flotte et au retour d'une présen-

ce militaire des USA dans la région. »

Dans cette perspective, dit-il « nous avons discuté avec les Iraniens, des moyens de normaliser la situation, et de dissiper les craintes qui peuvent séparer les pays du Golfe de l'Iran. Nous y avons réussi. Nous considérons que c'est là notre tâche. »

Abu Jihad a dénoncé les discussions en cours sur les « menaces » qui pèseraient sur la sécurité du Golfe, et tous les projets avancés pour assurer cette sécurité, comme faisant partie de cette même tentative américaine d'intimidation. « Pourquoi aucun de ces plans n'a-t-il été élaboré du temps du Shah ? Le principal but de tous ces plans est de développer la peur de la révolution iranienne. Un autre étant la volonté de soutenir le processus de Camp David et de détourner l'attention internationale du problème central de la Palestine. »

Abu Jihad décrivit l'administration Carter comme prisonnière de la promesse faite à Israël en 1975, qu'il n'y aurait pas de discussion officielle avec l'OLP

bien que, selon lui, l'administration actuelle « soit consciente que nous sommes privés de nos droits en tant que Palestiniens, que c'est nous qui sommes victimes d'une agression et qu'il serait conforme à la justice et à l'intérêt du peuple américain qu'il connaisse les données du problème palestinien et en comprenne les implications. Malgré cela, le gouvernement des USA a refusé de poser correctement la question devant le public américain, préférant adopter une position contraire aux intérêts de notre peuple. »

Tout en estimant que l'administration des USA va persister dans son hostilité à l'égard des Palestiniens, Abu Jihad a promis que l'ouverture en direction de l'opinion publique américaine continuera. « C'est une part de notre travail politique, qui doit se développer jour après jour : nous ferons tout pour présenter clairement les faits, afin que le public des Etats-Unis comprenne quelles souffrances nous avons subies. »

Introduction et texte d'Eurabia

Le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

IRAN

L'ADMINISTRATION AMERICAINE BRANDIT LA MENACE D'INTERVENTION MILITAIRE

Après la libération de treize des membres de l'ambassade US à Téhéran, le gouvernement iranien a annoncé que les autres — une cinquantaine — passeraient en procès si les USA n'acceptaient pas que le Shah passe en jugement pour ses crimes envers le peuple iranien.

Cette décision a provoqué de vives réactions de l'administration Carter, et de nouvelles menaces. Le département d'Etat a déclaré : «Les Etats-Unis recherchent une solution pacifique à ce problème par l'intermédiaire des Nations Unies ou de tout autre canal utilisable. Cela est de loin préférable aux autres remèdes dont disposent les Etats-Unis. De tels remèdes sont explicitement reconnus par la charte des Nations Unies. Le gouver-

nement de l'Iran doit reconnaître la gravité de la situation qu'il a créée».

En évoquant ouvertement les «autres remèdes» Carter brandit de fait la menace d'une intervention militaire. Cette menace s'accompagne de mesures dans la région : avec l'arrivée dans l'Océan Indien du porte-avions *Kittyhawk*, la flotte US dans l'Océan Indien est doublée. L'éventualité de l'utilisation de la force spéciale d'intervention dans le Tiers Monde

de 110 000 hommes, récemment constituée est à nouveau évoquée. Même si ces mesures sont pour une large part destinées à certains secteurs de l'opinion publique américaine, elles n'en constituent pas moins un nouveau degré dans la politique d'intimidation américaine à l'égard de l'Iran. Pas un instant, de toute façon, l'administration Carter n'a envisagé, semble-t-il, de répondre aux demandes du gouvernement iranien soucieux d'organiser un jugement du Shah. Le gouvernement US a fait considérablement renforcer la surveillance de l'hôpital où se trouve le dictateur déchu ; il s'apprête à expulser des centaines d'étudiants ira-

niens en guise de représailles. A Téhéran, les menaces de Carter ont provoqué une réaction immédiate : des manifestations de centaines de milliers de personnes scandant des slogans tels que «Carter viens te battre avec nous si tu l'oses !».

REPRISE DES NEGOCIATIONS AVEC LES KURDES

A l'heure où l'Iran est confronté à l'impérialisme US, la question du Kurdistan, qui depuis plusieurs mois affaiblissait et divisait le pays, se pose en des termes nouveaux. En effet, dans une lettre considérée comme son testament politique, l'ayatollah Khomeiny a lancé un appel aux Kurdes, où il rappelle la lutte des minorités nationales «tous frères dans l'adversité» contre le régime du Shah. Il déclare : «Ceux qui vous ont accusés de complot contre la République islamique sont des calomnieux. Je vous tends la main humblement et je vous supplie de sauvegarder notre unité, toute division ne pouvant profiter qu'à l'impérialisme américain.» La direction du parti autonomiste PDK a accueilli favorablement cet appel. Des négociations entre le gouvernement de Téhéran et les mouvements kurdes devraient reprendre cette semaine.

J.P. C.

Une manifestation d'étudiants à l'intérieur de l'ambassade US.



Réunion d'information, à Paris, sur la lutte du peuple d'Azanie (Afrique du Sud)

«NOTRE PAYS C'EST L'AFRIQUE»

La réunion s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. Le camarade, représentant du PAC* en Europe, a déclaré : «Je suis venu en France pour sentir le besoin d'information sur l'Azanie». Ceci d'autant que «la presse française n'arrange pas l'information». Il a pris comme preuve le gros article du *Monde* daté du 20/11, «soulignant la force du régime raciste, les améliorations, ce qui n'est pas la réalité. Cet article a pour but d'excuser l'impérialisme français qui apporte son soutien au régime».

Informé sur la réalité quotidienne de l'apartheid, sur les luttes et leur objectif, tel fut l'objet de la réunion.

Le camarade du PAC a consacré la plus grande partie de son intervention à l'histoire de l'Azanie ; le passé aidant à comprendre

le présent. Il a expliqué notamment comment l'apartheid a été mis en place et sa réalité aujourd'hui (les Bantoustans, les «pass-book», etc), le rôle de l'ANC, sa ligne, hier et aujourd'hui ; les contradictions entre l'ANC et le PAC ; la création du PAC et son programme ; l'évolution de la lutte en Azanie qui est passée à la phase armée l'an dernier.

Au cours du débat qui a suivi, une série de questions a portée sur la politique de Front-Uni, à l'intérieur du pays et les relations avec les pays voisins.

Le PAC mène depuis longtemps une politique d'alliance, avec tous ceux qui ne collaborent pas avec l'impérialisme et le régime raciste. Par exemple avec le «mouvement de la conscience noire», le FRAPO, mais aussi l'ANC

qui elle par contre la refuse systématiquement, jusqu'ici, sous l'influence des Soviétiques. Ces derniers veulent mener une politique de division ; ils divisent les mouvements de libération : d'un côté ceux que eux estiment représentatifs, mais qui sont en fait directement sous leur influence ; et de l'autre les soi-disant non-représentatifs. Politique qui est d'ailleurs reprise par les partis révisionnistes, tel en France le PCF qui ne parle que de l'ANC.

Une autre série de questions a été posée par un militant du «mouvement anti-apartheid - campagne anti-Outspan» en France : tout d'abord à propos de ragots et calomnies du genre : le PAC aurait été créé dans l'enceinte de l'ambassade US, il aurait des liens avec l'impérialisme US, sous prétexte que

Sobukwé (le principal dirigeant du PAC) a des relations avec l'américain Young !

Toute la ligne du PAC et sa pratique sur le terrain montrent qu'il n'a aucun lien avec l'une ou l'autre des superpuissances et ne fait aucune concession au régime raciste. Alors que ceux qui font courir ces bruits sont par contre très liés au social-impérialisme. De plus, l'ANC n'a-t-elle pas eu des entretiens avec Butholezi, le fiasco des racistes !

Comme à l'ouverture, la réunion s'est clôturée en scandant : «Notre pays c'est l'Afrique», slogan du PAC, qui face au racisme et à l'apartheid, affirme la communauté d'intérêt des peuples africains.

C.L.

*PAC : Pan African Congress.

Zambie : mobilisation générale contre l'agression rhodésienne

Dimanche et lundi, les forces de l'armée raciste de Salisbury ont bombardé plusieurs routes et plusieurs ponts en Zambie, coupant presque totalement les communications de ce pays et de sa capitale avec l'extérieur. Au moment où la conférence de Londres sur le Zimbabwe paraît près d'aboutir, le régime de Salisbury veut exercer des pressions accrues sur la Zambie, un des pays de la ligne de front qui soutient le mouvement de libération du Zimbabwe et qui accueille des réfugiés et des combattants de la ZAPU, une des deux composantes du Front patriotique du Zimbabwe.

Face à cette agression d'une ampleur sans précédent, le président zambien Kaunda a décrété une mobilisation générale des forces armées ainsi que le rappel des réservistes. Il a déclaré que la Zambie était «désormais en situation de guerre généralisée» avec le régime rhodésien, ajoutant : «Chacun doit être prêt à répondre à l'appel». Il a également demandé un soutien international renforcé à la fois pour la Zambie et pour le Front Patriotique du Zimbabwe.

Muzorewa, chef du gouvernement fantoche, du Zimbabwe rentré de Londres, juste avant le déclenchement de l'agression, a justifié celle-ci cyniquement : «Il faut dire haut et fort à Kaunda qu'à toute offensive contre nous sera opposée une riposte beaucoup plus violente que dans le passé et les conséquences en seront désastreuses pour les masses zambiennes». D'autre part dans une interview, Muzorewa a déclaré qu'il envisageait de faire appel à une intervention sud-africaine.

Alors qu'un cessez-le-feu est envisageable quelques semaines après la clôture de la Conférence, le régime de Salisbury veut gagner le maximum d'avantages militaires maintenant, en portant des coups

à la guérilla et à ses bases arrières au Mozambique et en Zambie. Il s'agit aussi pour Muzorewa de maintenir la thèse selon laquelle la guérilla viendrait en s'infiltrant de ces pays, alors que le mouvement de libération contrôle toutes les zones rurales à l'intérieur du pays.

La Zambie est le maillon faible des pays de première ligne. Avec le blocus, elle est dans une situation économique et sociale désastreuse. Certains courants politiques sont favorables à un désengagement vis-à-vis du Zimbabwe. L'agression des derniers jours constitue une «punition» contre Kaunda, mais elle n'a pas amené le Front Patriotique à faire d'importantes concessions, comme les Occidentaux l'espéraient. Aujourd'hui Muzorewa veut mettre la Zambie à genoux et la déstabiliser.

Il apparaît qu'à l'approche d'une issue de la conférence de Londres, les manœuvres politiques vont se multiplier et les agressions racistes s'intensifient. En effet, le régime de Salisbury va tout faire avant le cessez-le-feu et les élections pour tenter de modifier un rapport de forces qui lui est — à l'évidence — défavorable.

J.P. C.

● Incidents anti-américains au Pakistan

Selon les agences de presse qui ont des correspondants au Pakistan, un millier d'étudiants pakistans, arabes et iraniens ont attaqué le mercredi 21 novembre en fin de matinée l'ambassade américaine à Islamabad, ainsi que le centre culturel américain de Rawalpindi. Les locaux de l'ambassade et de ce centre culturel ont été incendiés par les manifestants. La police, présente en force autour des bâtiments, ne serait pas intervenue et le premier détachement militaire ne serait arrivé sur place que longtemps après.

Dans les heures précédant ces deux incidents, des rumeurs circulaient dans la capitale pakistanaise attribuant aux américains et aux Israéliens l'occupation de la grande mosquée de La Mecque. Des manifestants auraient dit à des témoins qu'ils entendaient réagir contre «un acte de provocation américain et israélien».

COMMUNIQUE

Pour protester contre la situation actuelle en Palestine occupée, et en particulier contre la décision du gouvernement israélien d'expulser le maire de Naplouse, Bassam Chakaa :

Meeting jeudi 22 novembre à la Mutualité, à Paris à 20 H 30

à l'appel de l'AMFP et d'autres organisations avec la participation de l'OLP

UN «MIRAGE F1» ABATTU PAR LES COMBATTANTS SAHRAOIS

Un «mirage F1» marocain a été abattu lundi 19 novembre à Abatih, garnison marocaine du sud de l'Oued Draa. Cet appareil avait été envoyé en renfort pour dégager les troupes marocaines encerclées et assaillies par l'ALPS. Cette perte a été reconnue dans un communiqué publié par Rabat.

GREVE DE LA FAIM POUR SOUTENIR LES 350 INCULPES BOLIVIENS

6 grévistes de la faim témoignent à Paris de leur solidarité avec 350 militants politiques et syndicaux qui passent actuellement en procès à Bogota, Colombie. Ces 350 accusés ont été arrêtés sous le coup d'une loi d'exception «le statut de sécurité» qui permet d'emprisonner tout suspect d'activités subversives. Ils sont jugés par des tribunaux militaires.

L'Iran n'accepte plus le paiement de son pétrole en dollars

Après avoir été démentie, la nouvelle a été confirmée mercredi par le ministre iranien du pétrole Moïnar ; l'Iran a demandé à toutes les compagnies pétrolières de cesser leurs paiements en dollars, et de ne plus effectuer les versements par l'intermédiaire des banques américaines.

D'autre part, Carter a menacé l'Iran d'une intervention militaire au cas où les otages toujours détenus ne seraient pas relâchés. Dans un communiqué retransmis à la radio iranienne, les étudiants qui occupent l'ambassade ont déclaré que la moindre

tentative d'agression américaine «mettrait en danger la vie des résidents américains en Iran»...

Pour sa part, le ministre iranien des Affaires étrangères, Bani Sadr a affirmé que la vie des otages n'était pas en danger, y compris en cas de procès. Il a ajouté que la crise pourrait être résolue rapidement si les Etats-Unis reconnaissent leur erreur d'avoir accueilli le Shah sur leur sol et s'ils acceptent l'arbitrage des Nations-Unies sur la demande d'extradition adressée par le gouvernement iranien.

Conseil des Ministres

L'hiver...

à la bougie ?

«Réduisez votre consommation d'électricité et «dieu merci ! le nucléaire répond à tous nos besoins»... Voici en résumé les décisions du Conseil des Ministres mercredi matin, alors qu'une campagne alarmiste, visant à tout faire accepter, bat son plein.

Le risque de nouveaux «mardis noirs», comme ce mardi 19 décembre 1978 où s'était produit la grande panne «impensable» en France selon nos gouvernants) a fait trembler les ministres ces derniers jours. Ils viennent de nous brosser un tableau noir de la consommation électrique : qu'on le sache, l'hiver 1979-1980 sera difficile, les chauffages d'appoint vont «percuter» le réseau, la demande d'électricité pour usage domestique va croissant et l'équilibre du réseau ne pourra donc pas être respecté... Les grands mots, prévisibles, sont lâchés ! Citoyens ! Vous aurez froid cet hiver, mais si vous allumez votre chauffage, vous accentuez les difficultés, alors pour la France, gelez-vous !

Discours pour le moins paradoxal ! Cette société qui s'est vantée d'être une «société de consommation», qui a poussé au «tout-électrique» pendant des années, cette société enfourche maintenant les trompettes de la restriction, planifie la chasse au gaspi, et avoue qu'elle est incapable de satisfaire les besoins en électricité de ses membres !

Comme nous le disions dans notre dossier du 17 novembre, il y a le fait que l'électricité ne peut être

stockée et qu'il est besoin d'ajuster l'offre en fonction de la demande. Mais une chose est sûre aujourd'hui : ce n'est pas la production d'électricité qu'EDF ajuste à la consommation, mais bien l'inverse ! Car faire appel au civisme des Français pour qu'ils réduisent leur consommation, et ce pendant une saison où la demande est traditionnellement plus forte à cause du climat, voilà qui est édifiant !

RIEN N'EST PERDU

Mais citoyens ! Rien n'est perdu. L'hiver sera difficile mais le prochain ira mieux... si vous nous laissez construire les centrales nucléaires ! Le conseil des ministres l'a réaffirmé : la production d'électricité d'origine nucléaire est la seule énergie d'origine nationale susceptible d'apporter dans les prochaines années une satisfaction importante à nos besoins. Nationale, cette énergie l'est sans aucun doute : les habitants de Gravelines et de Tricastin en savent quelque chose. Encore qu'il serait difficile de considérer l'uranium extrait du Gabon comme «national» ! Mais de là à continuer le pari du nucléaire, à accélérer le programme de construction des centrales, tout en laissant de côté tous les autres types d'énergie, en centralisant au maximum la production énergétique dans des installations, qui lors d'une panne sans gravité, sont totalement improductives... il y a une sacrée marge ! Mais le Conseil des ministres est satisfait : la réalisation du programme électro-nucléaire se déroule de façon satisfaisante. Ce qui est vrai : EDF et le gou-

vernement avaient décidé depuis plusieurs mois de charger en combustible les centrales de Gravelines, Dampierre et Tricastin, avant la fin de l'année 1979, voilà qui est fait. Et au diable ces fissures ! Au diable ces scientifiques et ces syndicalistes qui n'ont pas ce sens civique pour sauver la France du marasme énergétique !...

En 1980 et 1981, l'EDF engagera un programme de centrales nucléaires représentant par an l'installation de 11 800 MW. Soit une dizaine de centrales de plus, ce qui constitue un formidable accroissement du programme.

FAUTE DE CONVAINCRE, ON SAUPOUDRE...

Enfin, citoyens et habitants de Malville, Dunkerque, Plogoff, Golfech, etc., à partir du 1^{er} janvier 1980, votre facture EDF sera réduite de 15 %. Cette décision annoncée par Giscard lors de son discours de Mazamet, consiste à réduire le tarif de l'électricité basse tension au profit des usagers habitant les communes situées au voisinage des centrales nucléaires. Après les appels au civisme, les bons points et les images ! Comme à l'école, si les habitants de Golfech sont bien sages, défilent dans les fourgons de gendarmerie déguisés pour la circonstance en «mairies annexes» pour se renseigner sur les bienfaits d'une centrale à Golfech, ils auront droit à l'auto-réduction, mais cette fois-ci encouragée par EDF... Faute de convaincre, on saupoudre...

Michel BERTEL

Grève des clavistes à Nice-Matin

Ce n'est pas chute de neige, mais une pluie de feuilles de journaux qui s'est abattue, place de l'Opéra, dans la journée de mercredi. En soutien aux revendications et à la lutte des clavistes de Nice-Matin, lockoutés depuis le 13 novembre, les travailleurs du Livre ont occupé pendant quelques heures les locaux du «Syndicat national de la presse parisienne». Ils ont déversé à cette occasion, du haut de l'immeuble, des milliers de feuilles de journaux.



A propos d'une enquête dans les bus parisiens

Je tiens à vous raconter un petit incident que j'ai vécu mardi soir. Je prends le bus 38 à 19 heures. En montant, je remarque des jeunes assis à l'avant qui remplissent des formulaires : une enquête de la RATP. Je m'assieds à l'arrière et quelques minutes plus tard un «enquêteur» qui posait des questions aux passagers (usage de la carte orange, trajet à effectuer, fréquences, etc.) arrive jusqu'à moi et me demande de répondre aussi à ces questions. Je lui demande le but de l'enquête, pas de réponse, si ce

n'est qu'une remarque qu'il lance, excédé, en me tournant le dos : «Vous ne serez jamais que la quatrième personne à refuser de répondre dans la soirée».

Je ne relève pas, mais, devant moi, deux femmes d'une cinquantaine d'années lui font remarquer que c'est mon droit, qu'elles ont aussi refusé de répondre et qu'il doit rester correct avec moi, comme avec elles. Il rétorque : «de toute façon, ce ne sont que des gens du troisième âge qui refusent de répondre». Je n'ai que

34 ans, je ne tiens pas à parler de ma relative jeunesse, mais je lui fait remarquer que c'est une gaffe de plus. Sur quoi il récidive : «on voit bien que vous n'avez plus 20 ans !». Tout le monde éclate de rire. Pendant que mes deux voisines s'indignent sur sa manière d'attaquer les personnes âgées, j'ironise sur sa goujaterie insistante et je lui demande pourquoi la RATP ne nous demande pas notre avis sur les augmentations successives de la carte orange, pourquoi elle n'attribue pas de carte orange gratuite aux chômeurs. Voici sa réponse révol-

tante et stupide : «les chômeurs sont des fainéants qui ne veulent pas travailler». Comme nous sommes au terminus, je lui dit que je connais des chômeurs tout prêt à lui casser la figure et j'ajoute ce que je pense de lui avec l'approbation de plusieurs autres voyageurs.

A cent mètres de là, j'ai rencontré une autre équipe d'enquêteurs en désaccord total avec l'attitude de leur collègue si zélé. Ils sont embauchés par la RATP pour quelques semaines et pour eux l'enquête vise

à éliminer ou réduire l'utilisation de la carte orange. Alors je dis que non seulement «on nous roule au lieu de nous transporter» mais en plus, si on ne s'empresse pas de répondre aux questions toutes fabriquées qui servent à nous rouler encore plus, on a droit aux insultes. Je vous envoie ce petit récit pour que les usagers sachent à quelle sauce on les questionne et que vous nous en disiez plus si possible sur cette enquête.

Madame S. Paris 5^e